

Université du Québec à Montréal

Département de science politique

Session Hiver 2015

POL 5841-30

ADMINISTRATION DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Horaire du cours : Mercredi 9h30 à 12h30

Enseignants : Mathieu Masse Jolicoeur

Yvan Conoir

Disponibilités : Mathieu Masse-Jolicoeur - sur rendez-vous

Yvan Conoir – Mercredi – 13.30 à 14.30 ou sur rendez-vous

Descriptif du cours

Problèmes de gouvernance internationale. Études de la place et du rôle de l'administration dans les organismes internationaux et régionaux. Spécificité des organes administratifs exécutants. Le processus décisionnel: les acteurs, les enjeux et les mises en application. Ressemblances et différences entre les organismes de types «politique» et «technique». La fonction publique internationale, la syndicalisation des fonctionnaires et l'équité en emploi. Examen des problèmes liés à la bureaucratie et à la technocratie.

Objectifs du cours

- 1) Expliquer les caractéristiques administratives fondamentales des organisations internationales ainsi que les modes de gouvernance et d'organisation de grandes organisations internationales
 - 2) Présenter des études de cas des OI, des OEI, des OING et des ONGI et des OMP
 - 3) Réfléchir sur le rôle des organisations internationales dans l'évolution des relations internationales et la crise du multilatéralisme
 - 4) Développer une compréhension des méthodes de gouvernance des organisations internationales contemporaines
-

Organisation du cours*

Le cours reposera sur trois types d'activités :

- a) Des exposés magistraux
- b) Des présentations de la part d'intervenants extérieurs (sous réserve de disponibilité);
- c) Deux études de cas commencées en classe

Évaluation des étudiants

Type d'évaluation	Pondération	Remarques
Deux études de cas en équipe (12 pages chaque étude de cas)	2 X 30 %	Évaluation par enseignants selon une grille de correction pondérée par une auto-évaluation sur la participation des coéquipiers
Examen de fin de session	40 %	Choisir 3 questions sur les 4 présentées. Correction par enseignants selon une grille de correction

* L'organisation ou le calendrier du cours peuvent être sujets à modification en fonction des invités retenus ou des engagements professionnels des enseignants, tout en garantissant la tenue de l'ensemble des contenus proposés dans le cours.

PLAN DE LA SESSION

SEMAINE 1 – 07/01 – MMJ

Présentation du plan de cours et des modalités d'évaluation

SEMAINE 2 – 14/01 -MMJ

Introduction générale

- a) L'administration des organisations internationales : le quoi, le comment et le pourquoi
- b) Typologie des organisations internationales
 - i. Typologie générale des organisations internationales – Charte, NU, OEI, OING, ONGI
 - ii. Présentation de la structure des Nations Unies

Bibliographie virtuelle succincte :

- « Nous peuples des Nations Unies », <http://www.un.org/fr/>
- L'ONU et l'état de droit - <http://www.un.org/fr/ruleoflaw/>
- L'ONU et les droits de l'homme - <http://www.un.org/fr/rights/>

SEMAINE 3 - 21/01 - MMJ

Administration des organisations internationales - Les structures

- a) Nomenclatures des organes des NU
- b) Structure des OI
- c) États et OI
- d) Légitimation du pouvoir
 - a. Principe d'action des administrations
 - b. Supports institutionnels et idéologiques

Bibliographie virtuelle succincte :

- Organisations internationales de développement - <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/banque-mondiale-fmi/organisations.shtml>
- « Vers un développement plus efficace » (OCDE) - <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/banque-mondiale-fmi/organisations.shtml>
- Structure et organisation de l'ONU - <http://www.un.org/fr/aboutun/structure/>

SEMAINE 4 - 28/01 - MMJ

Administration des organisations internationales Les structures 2^e partie

- a) Tâches des OI
- b) Prise de décision et budget
- c) Modernisation des OI : réformes et réponses aux enjeux du XXI^e siècle

Bibliographie virtuelle succincte :

- Les principes de la gouvernance : guide pour l'élaboration des propositions sur la gouvernance mondiale, <http://www.world-governance.org/spip.php?article147&lang=fr>

Présentation de l'étude de cas no 1 (Mathieu Masse Jolicoeur)

SEMAINE 5 – 04/02 – YC

Gouvernance d'une OMP des NU

- a) Structure et mandat des OMP
- b) Organisation et gouvernance des OMP – Avant et après la Guerre Froide
- c) Cas d'une mission contemporaine – la MONUSCO
- d) Futur des OMP

Bibliographie virtuelle succincte :

- Nations Unies – Maintien de la paix et opérations de maintien de la paix-
<http://www.un.org/fr/peacekeeping/>
- Nations Unies – « Dans une liberté plus grande... »
<http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N05/270/79/PDF/N0527079.pdf?OpenElement>
- Opérations de maintien de la paix des Nations Unies – Principes et Orientations
http://www.un.org/fr/peacekeeping/documents/capstone_doctrine_fr.pdf
- Étude de cas, la MINUSMA : <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/minusma/>

SEMAINE 6 – 11/02 - YC

La gouvernance mondiale – Réforme du Conseil de sécurité et crise du multilatéralisme

- a) « Vers une liberté plus grande » - Le débat sur la réforme du Conseil de sécurité
- b) La réforme des NU : Nécessité ou politique ?

Bibliographie virtuelle succincte :

- Réforme de l'ONU et le mouvement altermondialiste
<http://www.cadtm.org/La-reforme-de-l-ONU-et-le>
- « Dans une liberté plus grande... »
http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=A/59/2005
- Réforme des Nations Unies - <http://www.un.org/en/strengtheningtheun/index.shtml> et <http://centerforunreform.org/sites/default/files/SC%20Reform%20Sept%202013%20publication.pdf#overlay-context=node/604%3Fq%3Dnode/604> et http://en.wikipedia.org/wiki/Reform_of_the_United_Nations_Security_Council

SEMAINE 7 – 18/02 - YC

La Commission de consolidation de la paix

- a) Définition – historique et genèse d'un nouveau concept
- b) Composition, pouvoirs et mandats de la Commission de consolidation de la paix
- c) Études de cas choisis – Sierra Leone et Burundi

Bibliographie virtuelle succincte :

- Agenda pour la paix (1992) du Secrétaire Général des NU - http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=A/47/277 et son Supplément (1995) - <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N95/080/96/PDF/N9508096.pdf?OpenElement>
- Commission de consolidation de la paix (2005) – Secrétaire général - http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=A/59/2005/Add.2
- Rapport annuel 2013 du Peace Building Support Office (PBSO), http://www.un.org/en/peacebuilding/pbso/pdf/2013_PBSO%20Annual%20Report-WEB%20FINAL.pdf
- Burundi: http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=PBC/5/BDI/2 et http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=PBC/5/BDI/3
- Sierra Leone - http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=PBC/4/SLE/3 et http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=PBC/3/SLE/6 et http://www.un.org/en/peacebuilding/cscs/sl/pbc_visits/PAM%20Report%20-%20Final.pdf

SEMAINE 8 – 25/02 – YC

Gouvernance des organisations humanitaires internationales des NU (I)

- a) Structuration du système humanitaire onusien
- b) Mécaniques de protection et de gouvernance des réfugiés et PDI
- c) L'approche « clusters » ou « approche collaborative inter-agences »

Bibliographie virtuelle succincte :

- UNHCR Global Report 2013 www.unhcr.org/gr13/index.xml
- Protection réfugiés et personnes déplacées à l'interne (UNHCR) <http://www.unhcr.org/pages/49c3646cc8.html>
- Guidance Note on Using the Cluster Approach to Strengthen Humanitarian Response (OCHA) <http://reliefweb.int/node/23017> (See PDF Attached)
- Évaluation de l'approche Cluster – Phase II (URD – GPI) http://www.urd.org/IMG/pdf/GPPi-URD_Synthese_FR.pdf

Remise de l'étude de cas No 1

Présentation de l'étude de cas no 2 (Yvan Conoir)

SEMAINE 9 – 04/03

Congé de la semaine de relâche

SEMAINE 10 – 11/03 – YC

Gouvernance des organisations humanitaires internationales des NU (II) - Invité/e ?

- a) Rôle du Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) dans la gouvernance humanitaire contemporaine (Invité/e)
- b) Le rôle des Clusters dans le cadre d'une crise contemporaine : Haïti – Efficacité et efficacité d'un modèle d'administration et de gouvernance humanitaire

Bibliographie virtuelle succincte :

- OCHA - <http://unocha.org/>
- OCHA – World Humanitarian Data and Trends 2013, <http://www.unocha.org/what-we-do/policy/resources/world-humanitarian-data-and-trends-2013>
- OCHA en Haïti - <http://haiti.humanitarianresponse.info/> et <http://www.unocha.org/ocha2012-13/haiti>

SEMAINE 11 – 12/03 – YC

Gouvernance des organisations humanitaires internationales des NU (III) – Invité/e ?

- a) Convention sur les droits de l'enfant (CDE)
- b) UNICEF et agences internationales en charge de la protection des enfants
- c) Comité sur les droits de l'enfant

Bibliographie virtuelle succincte :

- UNICEF - <http://www.unicef.org/french/>
- Protection de l'enfance - http://www.unicef.org/french/protection/57929_57977.html
- Enfants et conflits armés - <http://childrenandarmedconflict.un.org/>
- Bureau International des Droits des Enfants - <http://ibcr.org/eng/>

SEMAINE 12 – 26/03 – MMJ

Bureaucratie des organisations internationales

- a) Bureaucratie et technocratie internationale
 - i. Visages de la fonction publique internationale
 - ii. Gestion de la fonction publique internationale
 - iii. Statuts et privilèges de la fonction publique internationale
- b) Relation entre OI et fonctionnaires
- c) Marge de décision et enjeux d'exécution

Bibliographie virtuelle succincte :

L'idéologie technocratique (pp 209-272)

http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=technocratie%20organisation%20internationale&source=web&cd=10&ved=0CE0QFjAJ&url=http%3A%2F%2Fclassiques.uqac.ca%2Fcontemporains%2Fmeynaud_jean%2Ftechnocratie_mythe_realite%2Ftechnocratie_mythe_realite.doc&ei=u5ULT4P1H-bo0QGX-N3_BQ&usg=AFQjCNHSBtza9FpgM1hQutZzzirrpIAGEQ

Théorie des organisations

<http://gerard.charreaux.pagesperso-orange.fr/perso/articles/THORGA87.pdf>

Nouveau management public

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/46/06/38/PDF/p177.pdf>

Consensus de Washington - <http://ged.u-bordeaux4.fr/ceddt100.pdf>

Remise de l'étude de cas No 2 (Yvan Conoir)

SEMAINE 13 – 01/04 – MMJ

Le gestionnaire en contexte international

- a) La gestion en contexte international
- b) Le management public international : le virage managérial
- c) La gestion de la diversité

SEMAINE 14 – 08/04 - MMJ

Gouvernance des OEI

- a) Bretton Woods et Le groupe de la BM
- b) Les objectifs du millénaire et le défi de leur mise en œuvre
- c) Suivi de la déclaration de Paris et enjeux d'opérationnalité
- d) Les biens publics mondiaux

Bibliographie virtuelle succincte :

- Le FMI, la Banque mondiale et le respect des droits de l'homme
<http://www.world-governance.org/spip.php?article42&lang=fr>
- Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (et alteri)
http://www.oecd.org/document/15/0,3343,fr_2649_3236398_37192719_1_1_1_1,00.html
et <http://www.oecd.org/dataoecd/53/38/34579826.pdf>
- 2015 - atteindre les objectifs d'ici 2015
<http://www.banquemonddiale.org/odm/>
- Les grandes orientations de vos institutions
<http://www.france.attac.org/archives/spip.php?article438>
- Que sont les biens publics mondiaux (OCDE)
http://www.observateurocde.org/news/fullstory.php/aid/288/Que_sont_les_biens_publics_mondiaux_.html
- Pourquoi les biens publics mondiaux sont-ils si importants aujourd'hui ?
<http://www.undp.org/globalpublicgoods/globalization/pdfs/french1.pdf>
- Biens publics mondiaux et services publics mondiaux
<http://www.france.attac.org/archives/spip.php?article3471>

SEMAINE 15 – 15/04 – YC

Examen de fin de session

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-créditation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

RAPPEL : À partir de septembre 2014, la réserve des cours en science politique se trouve à la Bibliothèque de sciences juridiques et politiques, Pavillon Hubert-Aquin, local A-2100, au 2^e étage.